

RHEOCELL® 10

Entraîneur d'air pour béton cellulaire

- Domaine d'application**
- Béton cellulaire avec masse volumique à sec comprise entre 1000 et 1600 kg/m³
 - Couches de compensation et garnissage de vides dans anciens et nouveaux ouvrages
 - Béton cellulaire avec billes de polystyrène expansé
 - Remplissage d'anciennes canalisations, galeries, réservoirs, charpentes, etc.
 - Béton de fondation et d'enrobage, béton négatif
 - Béton isolant et de protection

- Caractéristiques**
- Coulis de remplissage à haute densité cellulaire
 - Volume cellulaire stable et régulier à structure fermée
 - Prêt à l'emploi

TYP	DOSAGE EN CIMENT (kg/m ³)	RESISTANCE A LA COMPRESSION (N/mm ²)	CONDUCTIBILITE THERMIQUE (W/mK)
RG 1000	350	1.0 – 1.6	0.35
RG 1200	300	2.0 – 3.0	0.47
RG 1350	250	2.0 – 4.0	0.60
RG 1600	300	3.0 – 6.0	0.80
RG 1600	350	6.0 – 10.0	0.85

- Action**
- Réduction de la conductibilité thermique
 - Réduction de la résistance à la compression

Plage d'utilisation recommandée

0.5 – 1.0 kg/m³
Le dosage dépend de la masse volumique à sec désirée pour le béton cellulaire.

Adjonction

Sur le chantier et à l'aide d'un canon à mousse, le RHEOCELL® produit moyennant adjonction d'eau sous pression (pression normale), un volume ajustable de matière cellulaire qui doit être mélangé dans le camion-malaxeur de façon homogène.

Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport eau-ciment), le mode de transport, etc.

Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- RHEOCELL® 10 PLUS (stabilisateur et agent hydrofuge pour béton léger)
- RHEOBUILD® 716 (superplastifiants)
- tous les types GLENIUM® (superplastifiants, superplastifiants/retardateurs de prise)

Manipulation

Eviter tout contact oculaire ou cutané.
Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement.
Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité.

RHEOCELL[®] 10

Mesures de sécurité Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.

Conseil Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	solution aqueuse à base d'agents de surface synthétiques
Homogénéité	solution homogène, claire, moussante
Couleur	incolore à jaunâtre
Densité relative	1.04 ± 0.02 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	21.0 ± 1.1 %
Valeur du pH	11.0 ± 2.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	< 0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	< 5.0 % en masse
Viscosité à 20° C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 2: risque pour les eaux
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	6 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de +5° C à +30° C, à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	n'est pas une marchandise dangereuse au sens des directives de transport
Elimination	code LMD: 07 06 01
SZID (ID de la préparation/substance)	250679
Principaux dangers	produit non soumis à indexation

Remarques

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

Etat: décembre 2010